

L'ÉCHANGE Revue Linnéenne

ORGANE DES NATURALISTES DE LA RÉGION LYONNAISE

paraissant tous les 15 du mois

Contenant les demandes d'échange, d'achat ou de vente de Livres, Collections ou objets d'Histoire Naturelle

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DU D^r JACQUET

membre de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société française d'Entomologie,
et de la Société Entomologique de France.

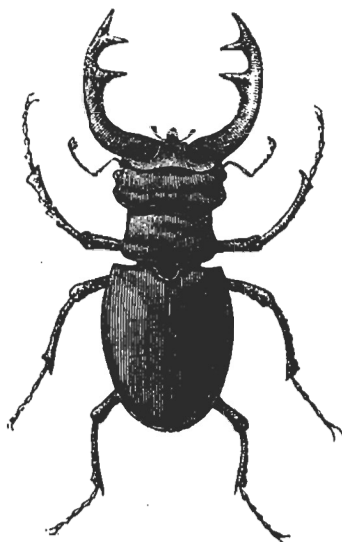
AVEC LA COLLABORATION DE MM.

F. GUILLEBEAU



C. E. LEPRIEUR

membre de la
Société Entomologique de France,
membre honoraire
de la Société d'histoire naturelle
de Colmar etc.



A. LOCARD

Vice-Président
de la Société française
de Malacologie.



Cl. REY

Président de la Société Française
d'Entomologie,
membre de la Soc. Entomologique
de France et
de la Société Linnéenne de Lyon.



AVEC LA COLLABORATION ET LE CONCOURS DE MM.

D^r L. BLANG, L. DÉRIARD, A. DUBOIS (*de Versailles*), L. GIRERD, R. GRILAT, Valéry MAYET,
J.-B. RENAUD, A. RICHE, NISIUS ROUX, L. SONTTHONAX et A. VILLOT (*de Grenoble*).



ADMINISTRATION, ABONNEMENTS & ANNONCES

Lyon, Rue Ferrandière. 18, Imprimerie L. Jacquet

Tout ce qui concerne la rédaction, les annonces gratuites
et renseignements sur les annonces non suivies d'adresse
doit être envoyé à M. le D^r JACQUET, Cours Lafayette, 3.



Adresser les réclamations concernant l'envoi du
Journal à M. L. Jacquet, rue Ferrandière, 18, Lyon.

France, un an, 5 fr. — Union postale, 5, 60. — Pour les instituteurs et chefs d'institutions, 4 fr.

COMITÉ D'ÉTUDES POUR 1888.

- MM. **Ancey**, 56, rue Marengo, MARSEILLE. *Coléoptères exotiques*.
L. Blanc, docteur, 33, rue de la Charité, LYON. *Minéralogie*.
Brosse, abbé, professeur au collège d'ANNONAY. *Hydrocanthares et Histières*.
M. Chobaut, Place Perrache, 4, LYON. *Carabiques gallo-rhéniens*.
L. Dériard, 2, rue du Plat, LYON. *Orthoptères*.
L. Gavoy, 5, rue de la Préfecture, CARCASSONNE, (Aude). *Lamellicornes*.
E. Jacquet, docteur, 3, cours Lafayette, LYON. *Curculionides*. (1)
A. Locard, 38, quai de la Charité, LYON. *Malacologie française, (mollusques terrestres, d'eau douce et marins)*.
J. Minsmer, lieutenant au 15^e de ligne à CARCASSONNE. *Longicornes*.
A. Montandon, à SINAIA, ROUMANIE. *Hémiptères d'Europe*.
H. Pierson, 6, rue de la Poterie, PARIS. *Orthoptères et Névroptères*.
J.-B. Renaud, 21, Cours d'Herbouville, LYON. *Curculionides*.
A. Riche, 12, place Perrache, LYON. *Fossiles, Géologie*.
N. Roux, 5, rue Pléney, LYON, *Botanique*.
L. Sonthonnax, 19, rue d'Alsace, LYON. *Lépidoptères (excepté micros)*.
M. Vaulogé, 34, rue Jean Burguet, BORDEAUX. *Phytophages d'Europe*.
A. Villot, 3, chemin Malifaud, GRENoble. *Gordiacés, Helminthes*.

(1) Demande en ce moment à déterminer les espèces appartenant aux genres: *Tropideres, Brachytarsus, Auletes, Rhynchites*.

AVIS. Toute demande d'abonnement dans le courant de l'année 1888, entraînera l'envoi des n^{os} parus.

D'après les conventions passées avec l'imprimeur, les anciens abonnés, dont la liste est entre les mains de M. L. Jacquet, ne doivent subir aucune augmentation ni changement dans le prix de l'abonnement.

Prière d'envoyer les annonces et autres communications avant le 1^{er} du mois.

L'auteur de tout article publié dans le Journal, aura droit à 10 exemplaires de l'Echange.

Ont payé leur abonnement pour l'année 1888 :

MM. Théophile AUBERT, à Orange (*Vaucluse*). Léon BOUDET, à Génolhac (*Gard*). BARTHE, à Montélimar (*Drôme*). l'Abbé BROSSÉ, d'Annonay (*Ardèche*). Emile BALLÉ, à Vire (*Calvados*). L. BLANCHARD, à Marseille. BERTHELIN, à Vézannes (*Yonne*). BOUSQUET, à Oran (*Algérie*). CHAMBOVET aîné, à St-Etienne (*Loire*). Henri CAILLLOL, à Marseille. COSSO, à Alger. DÉLUGIN, à Périgucux (*Dordogne*). P. DUMÉE, à Meaux (*Seine-et-Marne*). ECHAVIDRE, à St-Hérent (*Puy-de-Dôme*). EYQUEM, à Bordeaux (*Gironde*). FISCHER, à Mulhouse (*Alsace*). Olphe GAILLARD, à Hendaye (*Basses-Pyrénées*). J. GUÈDE, à Paris. GUILLEBEAU, au Plantay par Marlicux (*Ain*). Jules GASTU, Paris. le D^r Agostino GRESSL, Trento in Tyrolo (*Autriche*). A. HOURY, à Mer (*Loir-et-Cher*). Frère JOANNES, à Béziers (*Hérault*). LAJOYE, à Reims (*Marne*). MEIER, in Eilbeck bei Hemburg (*Allemagne*). Paulino d'OLIVEIRA, de Coimbre (*Portugal*). Alfred ROGG, Marseille. SAUBINET, Lyon. THÉRIOT, au Mans (*Sarthe*). Ch. ZURCHER, Epinal (*Vosges*). Jh. JULIANY, Manosque (*Basses-Alpes*), G. RASSELET, à Reims (*Marne*). K. BRAMSON, Russie. OTTO, à Vienne (*Autriche*). L. OTTO. (*Bohème*). D^r J. DRIVON, Lyon. GOULINAT, à TOURS. L. GAVOY et J. MINSMER, à Carcassonne (*Aude*).

(Les personnes oubliées sont priées de réclamer.)

Prochainement nous publierons le *Catalogue des Orthoptères* des environs de Lyon, par M. L. DÉRIARD.

A NOS ABONNÉS

Nos lecteurs reconnaîtront qu'il est opportun pour nous de souhaiter qu'ils fassent bon accueil à notre Journal ainsi transformé et agrandi.

Le sous-titre de *Revue Linnéenne* indique que, comme par le passé, nous accueillerons avec empressement toutes les communications ayant trait aux diverses branches de l'Histoire Naturelle. Nous comptons sur le concours bénévole de tous nos abonnés et collègues pour rendre notre publication aussi intéressante que possible.

Nous ajouterons que M. A. Locard, un maître en malacologie, a bien voulu nous offrir une collaboration dont nos abonnés apprécieront dès aujourd'hui toute la valeur.

Le titre de *Revue Linnéenne* est encore justifié par la publicité que nous nous proposons de donner aux Comptes rendus des séances de la Société Linnéenne de Lyon.

En terminant, nous prions tous nos abonnés et notamment ceux qui, à l'occasion du 1^{er} janvier, ont bien voulu nous adresser leurs cartes de visite, d'agréer ici, avec nos remerciements et nos meilleurs souhaits, l'expression de notre affectueuse sympathie.

D^r E.-J.

Société Linnéenne de Lyon

*Procès-verbal de la Séance du 28 Novembre
1887.*

Présidence de M. le Docteur L. Blanc.

La Séance est ouverte à 7 heures et 1/2. Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Locard, tout en félicitant M. le D^r Blanc de son projet de publication d'un catalogue de la Faune du bassin du Rhône, rappelle qu'au point de vue géologique, une étude de la région lyonnaise avait été commencée, mais que les événements et diverses circonstances en ont empêché la continuation.

M. Locard reconnaît l'idée excellente, mais dit que le catalogue de tout le bassin du Rhône, lui paraît irréalisable. Il cite le travail que notre collègue M. le D^r Saint-Lager a publié sur la flore du bassin du Rhône: il y a passé 20 ans de sa vie. En outre, il a été entraîné dans un travail bibliographique, que beaucoup d'entre nous hésiteront à aborder. Trouverons-nous les moyens et le temps nécessaires à tous ces travaux? M. Locard, ne le pense pas. M. Saint-Lager, pour son catalogue de la Flore, avait des collaborateurs, et quel est celui, dit M. Locard qui aurait la patience, de faire un tel catalogue? Il faut donc se restreindre, et M. Locard propose de prendre le département du Rhône avec ses divisions administratives. Il fait remarquer l'avantage que présentent les divers cours d'eau, la région montagneuse etc. On peut, dit M. Locard, en ce qui concerne le département du Rhône et les environs de Lyon, faire un travail complet; à la suite des noms scientifiques, on pourrait ajouter les noms vulgaires, l'habitat, l'extension géographique etc, et ce travail limité au département du Rhône, présenterait beaucoup plus d'intérêt.

M. Rey, se rallie aux observations de M. Locard, il fait remarquer que si certains insectes de la France méridionale sont spéciaux à cette

région, c'est qu'ils y trouvent une température qui leur convient et ensuite une influence maritime. Il cite les divisions de la carte entomologique de la faune Gallo-Rhénane de M. Fauvel. Si on tient, dit M. Rey, à faire absolument le catalogue de la faune du bassin du Rhône, il faudrait retrancher la région méditerranéenne.

M. Locard insiste pour que l'on ne publie que les espèces que l'on peut trouver dans ce qui constitue la région administrative du département du Rhône.

M. le D^r Jacquet appuie la proposition de M. Locard, il dit qu'il faut laisser aux sociétés d'histoire naturelle des départements voisins le soin de publier leurs richesses départementales.

M. le D^r Saint-Lager fait observer que pour la publication de son catalogue de la flore du bassin du Rhône, il avait une quinzaine de correspondants. Les trouvera-t-on pour celui de la faune?... Il lui paraît sage d'adopter un programme modeste et de se restreindre au département du Rhône.

M. Locard demande que des annotations spéciales soient faites, pour les insectes ou autres animaux immigrés ou importés d'une façon particulière. Sur une observation de M. le D^r Jacquet, qu'il est difficile aux entomologistes de se limiter aux divisions administratives, M. Locard répond que parmi les localités des départements voisins que l'on pourrait désigner sur le catalogue, on ne devrait comprendre que celles que l'on peut explorer dans une journée de marche en prenant pour point de départ: Lyon. Comme titre du catalogue il propose celui de: *Histoire naturelle du département du Rhône et des environs de Lyon.*

M. le D^r Blanc faisant le résumé de la discussion, dit qu'il se rattache aux idées de M. Locard qui limite le travail au département du Rhône et aux environs de Lyon; il propose de nommer une commission composée de trois membres et destinée à élaborer un programme. Outre le président de la Société qui en fait partie de droit, la commission d'initiative pourrait s'adjoindre les membres qu'elle jugerait convenable.

La motion de nommer une commission, mise aux voix, est adoptée, et le scrutin, pour la nomination des membres devant en faire partie, donne la majorité à MM. Locard, D^r Saint-Lager, D^r Jacquet.

M. Rey, offre pour la bibliothèque de la Société, 10 exemplaires de son travail sur les « Larves de Coléoptères ».

La Séance est levée à 9 heures 1/2.

Le Secrétaire, J. NICOLAS.

Dans la séance du 26 décembre 1887, la Société Linnéenne a procédé à la constitution de son bureau pour l'année 1888; ont été nommés :

Président, M. le D^r **Saint-Lager**.

Vice-Président, M. **Lachmann**.

Trésorier, M. Nisius **Roux**.

Secrétaire Général, M. **G. Redon**.

Secrétaire Adjoint, M. **Mermier**.

NOTICES CONCHYLOGIQUES

par

ARNOULD LOCARD

Vice-président de la Société Malacologique de France

I.

SUR L'*HELIX POMATIA* Linné ET SES FORMES AFFINES

L'*Helix pomatia* plus vulgairement connu sous la dénomination fort incomplète d'Escargot de Bourgogne, est une forme dont l'histoire remonte à des temps déjà bien anciens. Nous la voyons apparaître pour la première fois dans les dépôts fossilifères du terrain pleistocène de Cannstadt dans le Wurtemberg. Mais c'est seulement avec la préhistoire que nous commençons à constater sa présence en France. Dans les dépôts préhistoriques de la vallée de la Saône, notamment aux environs de Mâcon, elle est déjà assez commune, mais sa taille est encore relativement petite.

Plus tard, nous la retrouvons à Lyon à l'époque gallo-romaine, et elle est alors de taille un peu plus forte; en outre, chez quelques individus le galbe s'est modifié. Très vraisemblablement à cette époque elle commençait à être recherchée comme mode d'alimentation, car nous la voyons figurer au milieu d'une faunule gastronomique fort curieuse et riche en espèces maritimes, récemment découverte dans les fouilles de la nécropole de Trion. Là, en compagnie de nombreuses coquilles appartenant aux genres *Murex*, *Tapes*, *Cardium*, *Ortrea* ou *Pecten*, elle présente certains caractères intéressants à relever.

Jusqu'à lors, son allure, son galbe général semblaient constants, à part, bien entendu la question de taille. Mais déjà à ce moment, et sans doute sous l'influence des nouveaux milieux dans lesquels elle était appelée à vivre, elle présente des modifications notables qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, et qui ont donné naissance à une autre forme nouvelle désignée par M. Bourguignat sous le nom d'*Helix pyrgia*.

Plus tard encore d'autres modifications notablement plus radicales sont survenues chez les individus de quelques colonies et ont passé à l'état héréditaire. Sous des influences mal connues, mais sans doute de même nature quoique dans des pays différents, une autre forme nouvelle a pris naissance, et nous la voyons se reproduire aujourd'hui constamment semblable à elle-même, c'est-à-dire offrant tous les caractères nécessaires pour constituer une espèce bien définie. M. Bourguignat a désigné cette troisième forme sous le nom d'*Helix promæca*.

Il nous a paru intéressant de faire ressortir les caractères différentiels et comparatifs de ces trois espèces encore mal connues de bien des naturalistes.

Helix pomatia, Linné. — Cette forme, telle que l'a comprise son auteur est toujours d'un bon galbe très globuleux, avec la spire peu haute; la croissance spirale, sans être régulière est toujours très lente; les tours supérieurs sont peu étagés et peu élevés les uns au dessus des autres; le dernier tour est au contraire très gros, très rempli, bien arrondi; l'ouverture et sa columelle sont également bien arrondies.

Helix pyrgia, Brgt. — Chez cette forme, le galbe général est notablement plus allongé dans le sens de la hauteur; de globuleux qu'il était, il tend à devenir conique: la spire est toujours plus haute; l'accroissement spiral se fait beaucoup plus régulièrement, mais un peu plus lentement; les tours supérieurs sont notablement plus élevés, plus étagés les uns au dessus des autres; le dernier tour est proportionnellement un peu moins renflé, plus allongé, quoique toujours bien arrondi; son extrémité est plus tombante; enfin l'ouverture est un peu plus petite, et déjà un peu ovale dans le sens de la hauteur, mais avec une columelle arrondie.

Helix promæca, Brgt. — Chez cette espèce, le galbe devient presque exactement ovoïde; la spire est haute, les tours bien étagés, l'accroissement spiral est régulier, mais rapide; le dernier tour au lieu d'être globuleux devient oblong, et est très descendant à son extrémité; enfin l'ouverture est nettement ovale dans le sens de la hauteur, et sa columelle nettement droite à son origine. Cette forme est tellement différente des deux précédentes, que dans la classification générale des *Helix* du système européen, son auteur la classe, non plus dans le groupe de l'*Helix pomatia*, mais dans le groupe de l'*Helix edræa* forme de la Syrie.

Comme on le voit dans ce simple résumé, les caractères spécifiques de ces trois Hélices sont absolument nets et tranchés, toujours bien faciles à distinguer. Chacune d'elles a ses variétés spéciales assez nombreuses; en outre, elles semblent vivre dans des milieux distincts, mais avec des degrés d'abondance différents.

L'*Helix pomatia* vit dans les vignes les jardins, et même dans les bois peu touffus, recherchant de préférence les terrains gras, argileux; on le trouve dans toute la France septentrionale et centrale, sans dépasser la Garonne; on l'a signalé pourtant dans quelques départements du midi, notamment dans la Lozère, la Haute-Garonne, Vaucluse et le Var. En dehors de la

France on le rencontre en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Norvège, en Hollande, en Allemagne et jusqu'en Russie; il s'étend en outre en Suisse, dans une partie de l'Italie, en Bosnie, en Dalmatie, etc.

Sa taille, suivant les milieux est très variable, nous possédons dans notre collection des individus vivant sur les dépôts gypseux des environs de Lagny, dans Seine-et-Marne, et qui ne mesurent que 0,28 de hauteur et de diamètre, tandis que d'autres récoltés sur des terrains calcaires ont jusqu'à 0,58 de hauteur pour 0,56 de diamètre. Entre ces deux extrêmes il existe, comme on le voit une bien grande marge.

Parfois l'*Helix pomatia* affecte des anomalies fort singulières. On peut recueillir dans la partie centrale et septentrionale du bassin du Rhône, de Bourgogne et dans tout le Jura des formes senestres. La proportion en est de un individu senestre sur vingt mille sujets normaux. Les formes déprimées ou subscalaires sont plus rares; elles résultent toujours d'un accident survenu dans le jeune âge; la proportion en est de un individu déformé sur quatre-vingt mille sujets normaux environ. Quant au type complètement scalaire, dont les tours sont entièrement déroulés il est encore beaucoup plus rare. Nous savons qu'au commencement du siècle on en a recueilli un spécimen à Serin près Lyon, mais malgré de longues recherches nous n'en avons pas encore rencontré.

L'*Helix pyrgia* paraît, jusqu'à présent moins répandu que l'*Helix pomatia*. En général il préfère les terrains plus secs, plus pierreux; on le retrouve même dans les contrées gneissiques, granitiques ou porphyriques. Il n'est point rare aux environs de Lyon, surtout dans la partie sud du département. On commence à le connaître dans un bon nombre de stations; nous citerons: le Nord, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Vosges, Doubs, Jura, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Isère, Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Haute-Garonne, etc. L'*Helix pyrgia* affecte les mêmes anomalies que l'*Helix pomatia*.

L'*Helix promæca* paraît beaucoup plus rare. Nous le connaissons cependant dans les départements de Saône-et-Loire, du Rhône, de la Drôme, du Jura et de la Haute-Loire. M. Bourguignat l'a également observé en Suisse et sous les montagnes du Tyrol. Sa taille devient parfois considérable. Il existe dans les collections du muséum de Paris un individu qui ne mesure pas moins de 0,66 de hauteur pour 0,50 de diamètre. C'est une des plus grandes Hélices connues du système européen.

(à suivre).

REMARQUES EN PASSANT

par Cl. Rey

BÉRYTIDES

Neides parallelus F. — Cet insecte qu'on regarde comme une variété aptère et brachyptère du *tipularius* L., m'en paraît suffisamment séparé par le renflement des antennes et des cuisses plus brusque, plus fort et plus obscur, et

surtout par son prothorax plus déprimé et plus parallèle. — Lille, Dunkerque.

Berytus geniculatus Fieb. — Cet insecte, moindre que *montivagus* Fieb., a la couleur plus obscure, le prothorax plus conique, un peu moins allongé, avec la crête de l'épistome plus hérissée, les antennes et les pieds un peu plus longs, etc. — St-Raphaël, Collioure, La Bernerie (Loire-Inférieure).

Berytus pygmaeus Reut. — Je regarde cet insecte comme différent de *Signoreti* Fieb. Il est moindre, plus pâle; le prothorax est plus déprimé, le renflement du 1^{er} article des antennes et des cuisses est moins brusque, non ou à peine rembruni.

Berytus crassipes H.-S. — Je sépare de cette espèce une forme à prothorax évidemment plus étranglé dans son milieu et plus surélevé en arrière, avec le renflement des cuisses un peu plus prolongé, etc. (*Berytus strangulatus* R.) — St-Raphaël, Collioure.

LYGÉIDES

Pyrhocoris marginatus Kol. — J'en ai un exemplaire pris à Vals (Ardèche), par mon ami Guillebeau. L'espèce, quoique rare aurait donc un habitat étendu.

Lygaeosoma reticulatum H.-S. — Cet insecte, très commun dans le midi, se rencontre rarement en Bresse et dans les environs de Lyon.

Nysius fuliginosus Fieb. — Me semble une espèce bien distincte, quoique très voisine de *senecionis* Schil. — La taille est moindre, la forme plus parallèle, la couleur plus pâle; les antennes sont entièrement testacées, les cuisses moins ponctuées de brun, les nervures autrement tachées, etc. — Lyon, Languedoc, Provence.

Ischnorhynchus flavicornis Dud. — Me paraît différer de *Resedae* Pz. par ses antennes à 1^{er} et 2^e articles immaculés, par sa teinte générale plus pâle et les cories moins visiblement tachées, etc. Il conduit au *geminatus* Fieb. — Lyon, Bresse.

Ischnodemus sabuleti F. — Parfois la membrane est presque entièrement rembrunie (*brun-nipennis* R.).

Henestaris geocoriceps Ant. — Ce rare insecte est d'une taille un peu plus forte que *laticeps* Curt., plus ponctué de brun, avec les yeux, surtout, sensiblement plus gros. — Hyères (1).

(1) Les exemplaires d'Illyrie me semblent différer par une forme plus élancée et une teinte plus grise.

(à suivre)

On lit dans le Bulletin de la Société d'Agriculture du département de la Loire :

M. Favarcq montre aussi un insecte commun en Angleterre, en Suède et en Allemagne, mais que l'on n'avait pas encore rencontré en France; c'est la *Phœnusa pygmaea* de la tribu des Phyllostomidae; cet insecte passe par les trois états: larve, nymphe et insecte parfait. Il vit dans le parenchyme des feuilles du chêne.

M. Favarcq l'a découvert à Fontaillé, près Saint-Etienne.

ANNONCES DIVERSES

Prix des annonces : La page, 16 fr. — La 1/2 page, 9 fr. — Le 1/4 de page, 5 fr. — La ligne, 0, fr. 20 c.
 Il sera fait aux abonnés une réduction de 25 pour % sur les annonces payantes pour la 1^{re} insertion.
 50 % pour les insertions répétées, de la même annonce.

Tout abonné a droit, pour chaque numéro, si l'espace le permet, à 5 lignes gratuites, lorsqu'il s'agit d'annonces d'échange.

Pour paraître le 1^{er} Juillet 1888.

LES AMIS DE LA NATURE

par Ch. Barrillot
 Directeur du Musée Scolaire.

Un ouvrage ayant pour titre « **Les Amis de la nature** » est en préparation.

Il contiendra les adresses des personnes qui s'occupent d'histoire naturelle, physique, chimie, astronomie, littérature, sténographie, antiquités, collections de toutes sortes, etc. ainsi que les adresses d'instituteurs qui ont organisé un musée scolaire.

Les personnes qui désirent se faire inscrire sont priées d'envoyer leur adresse avant le 31 mai en disant de quoi elles s'occupent.

Ces annonces sont gratuites.

Nous espérons que tous les lecteurs de l'*Échange* donneront leurs adresses et souscriront à l'ouvrage.

Les annonces commerciales quelconques sont soumises au tarif ci-dessous :

- La page 20 fr.
- La 1/2 page 12 »
- Le 1/4 de page 8 »
- Annonces de 3 lignes au plus 5 »

Une de ces annonces donne droit à l'ouvrage.

Le prix du volume est de 3 fr. franco pour la France et de 3 fr. 50 pour l'étranger.

On peut souscrire dès maintenant.

Envoyer le montant de la souscription en un mandat poste à M. Ch. Barrillot, Directeur du Musée Scolaire à Limalonges (Deux-Sèvres).

NOTA : Les souscriptions sont reçues jusqu'au 31 mai 1888.

En se faisant inscrire on est prié de donner les adresses de ses amis.

M. Georges Chéron, 31 bis, Avenue du chemin de fer, à Avon-Fontainebleau (Seine-et-Marne), désire entrer en relations d'échanges avec des coléoptéristes du midi de la France et de l'Europe.

Coléoptères du Caucase, d'Arménie et de Russie à vendre en centuries. Chaque centaine au prix de 25 francs, contient 60 espèces et entre autres : *Procerus caucasicus*, *Carabus septemcarinatus*, *armeniacus*, *cribratus*, *Cicindela Nordmanni*, *Hoplia pollinosa*, *Homaloplia limbata*, *Rhizotrogus tauricus*, *Oxythyrea longula*, *Prosodes obtusa*, *Cleonus betavorus*, *Leptura Fischeri*, *Jaegeri*, *Chrysomela perforata* etc. etc.

S'adresser à **K. L. Bramson**, professeur au gymnase à *Ekatérinoslaw*. Russie.

M. Guérin, rue Kambeau, 4, Macon. Offre 100 exemplaires, *Carabus violaceus*, 16 C. *Scheidleri* v. *ambitosus* *Eryrhimus nereis*, *Phytonomus ononidis*, *Aphodius rufus*, *Chrysomela viridara*, etc.

A vendre, en bloc, les annales de la Société Entomologique de France, années 1861-1886, inclusivement, 300 francs.

S'adresser à **M. Ponson**, 15, quai de la Guillotière, Lyon.

M. Alfred Rogg, 23, Boulevard du Musée, Marseille, désire entrer en relation d'échange avec des amateurs de coléoptères d'Europe et du bassin méditerranéen en Asie et en Afrique.

Belle occasion! Collection de Curculionides français, 310 espèces, 720 exemplaires, 2 cartons 32 sur 19 cent.

A vendre 60 francs.

S'adresser aux bureaux du Journal.

BULLETIN DES ÉCHANGES

Toute personne qui enverra à M. **Saubinet**, 55, rue Victor-Hugo, à Lyon, 60 exemplaires de Coléoptères en 5 ou 6 espèces, préalablement acceptées, recevra les espèces suivantes :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Adimonia rufa. 2 Ægialia arenaria. 3 Anchomenus cyaneus. 4 " oblongus. 5 Anthaxia cichorii. 6 Anthicus plumbeus. 7 " tenellus. 8 Anthrenus molitor. 9 Bembidium ripicola. 10 Broscus cephalotes. 11 Carabus intricatus. 12 Cassida ferruginea. 13 Ceutorhynchus arator. 14 " Bertrandi. 15 Chænis tibialis. 16 Chrysochus pretiosus. 17 Cleonus marmoratus. | <ul style="list-style-type: none"> 18 Crelidodes geranii. 19 Corymbites v. ærginusos. 20 Crypturgus pusillus. 21 Dichirotrichus obsoletus. 22 " pubescens. 23 Donacia hydrochaeridis. 24 Gymnetron spilotos. 25 Harmonia Doublieri. 26 Hylesinus Kraatz. 27 Lamprosoma concolor. 28 Licinus silphoïdes. 29 Liophilæus nubilus. 30 Lycoperdina bovistæ. 31 Litargus bifasciatus. 32 Mecynotarsus rhinoceros. 33 Ochina hederæ. 34 Ophonus azureus. | <ul style="list-style-type: none"> 35 Otiorhynchus ligneus. 36 " scabrosus. 37 Pachnophorus arenarius. 38 Panagæus crux-major. 39 Phytonomus crinitus. 40 Phyllobius urticæ. 41 Pogonus chalcæus. 42 Psylliodes chrysocephala. 43 Quediulus impressus. 44 Rhinosimus planivostris. 45 Scirtes hemisphericus. 46 Sinoxylon 6 dentatum. 47 Stenostoma rostratum. 48 Stomis punicatus. 49 Tillus mutillarius. 50 Trogophleus dilatatus. |
|---|--|--|

Les frais de poste sont à la charge des demandeurs. — Les espèces reçues en échange de ces 2 1/2 centuries, serviront à en composer de nouvelles qui seront offertes et publiées dans le prochain numéro, et ainsi de suite.

ANNONCES ANNUELLES :

Ces annonces mises en évidence pour toute l'année et auxquelles la dernière page du Journal sera exclusivement consacrée, seront insérées au tarif spécial de 4 franc la ligne pleine.

En vente, Rue Ferrandière, 18; et chez M. le D^r JACQUET, 3, Cours Lafayette, Lyon, toutes les années parues de l'*Echange* (1885-86 et 1887), contre l'envoi d'un mandat poste de 5 francs. Chaque année prise séparément 2 francs.

Étiquettes de tous les noms des familles et genres des coléoptères d'Europe, sur carton vert et orange, en tout 13 feuilles, au prix de 6 francs; ornements pour chaque collection. Les étiquettes des noms des espèces viennent de paraître à partir du 15 Janvier, par livraisons tous les 15 jours. Pour les demandes des échantillons s'adresser au Comptoir de Minéralogie. de M. **Ant. Otto** Vienne (Autriche), VIII, *Schlosselgasse*, 2.

LA CHASSE AUX COLÉOPTÈRES

PAR
M. C. E. LEPRIEUR

Pharmacien principal de 1^{re} Classe de l'armée, en retraite, Officier de la Légion d'Honneur. Ancien président (1874 et 1880) de la Société Entomologique de France, membre des Sociétés Entomologique Suisse et d'histoire naturelle de la Moselle, membre honoraire de la Société d'histoire naturelle de Colmar etc.

2^{me} ÉDITION

REVUE, AUGMENTÉE ET CORRIGÉE.

1^{re} PARTIE

NOTES SUR LA FORMATION, L'ENTRETIEN ET LA CONSERVATION
DES COLLECTIONS DE COLÉOPTÈRES.

(Extrait du Journal Entomologique l'*ECHANGE*.)

Prix : 2 fr. Chez l'auteur : 38, rue des Ecoles. — Paris.

TABLEAUX ANALYTIQUES

POUR DÉTERMINER LES COLÉOPTÈRES EUROPÉENS

1^{er} CAHIER

contenant les familles des
Cucujidæ, *Telmatophilidæ*, *Tritomidæ*, *Mycetidæ*, *Endomychidæ*,
Lyctidæ et *Sphindidæ*.

par **Edmond REITTER**

Extrait des compte-rendus de la Société impériale royale de botanique et de zoologie de Vienne (1879).

Traduction de **M. F. GUILLEBEAU**

Publié dans l'*Echange* (années 1885 et 1886).

En vente chez l'auteur : M^r GUILLEBEAU, au *Plantay* par *Marlieux* (Ain),
et dans les bureaux du Journal.

ANNONCES ANNUELLES :

Ces annonces mises en évidence pour toute l'année et auxquelles la dernière page du Journal sera exclusivement consacrée, seront insérées au tarif spécial de 1 franc la ligne pleine.

En vente, Rue Ferrandière, 18; et chez M. le D^r JACQUET, 3, *Cours Lafayette, Lyon*, toutes les années parues de l'*Echange* (1885-86 et 1887), contre l'envoi d'un mandat poste de 5 francs. Chaque année pris séparément 2 francs.

Étiquettes de tous les noms des familles et genres des coléoptères d'Europe, sur carton vert et orange, en tout 13 feuilles, au prix de 6 francs; ornements pour chaque collection. Les étiquettes des noms des espèces viennent de paraître à partir du 15 Janvier, par livraisons tous les 15 jours. Pour les demandes des échantillons s'adresser au Comptoir de Minéralogie, de M. **Ant. Otto Vienne (Autriche), VIII, Schlosselgasse, 2.**

HENRI GUYON

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris

SPÉCIALITÉ DE BOITES POUR COLLECTIONS D'INSECTES

Grand format vitré, 39-26-6	2 50	Grand format carton, 39-26-6	2
Petit format, 26-19 1/2-6	1 85	Petit format, 26-19 1/2-6	1 50
Boîtes doubles fonds liésés		2 50	

Ustensiles pour la chasse et le rangement des collections. — Envoi franco du Catalogue sur demande.

PARIS — 54, Rue Chapon, 54 — PARIS

LA CHASSE

AUX

COLÉOPTÈRES

PAR

M. C. E. LEPRIEUR

Pharmacien principal de 1^{re} Classe de l'armée, en retraite, Officier de la Légion d'Honneur. Ancien président (1874 et 1880) de la Société Entomologique de France, membre des Sociétés Entomologique Suisse et d'histoire naturelle de la Moselle, membre honoraire de la Société d'histoire naturelle de Colmar etc.

2^{me} ÉDITION

REVUE, AUGMENTÉE ET CORRIGÉE.

1^{re} PARTIE

NOTES SUR LA FORMATION, L'ENTRETIEN ET LA CONSERVATION
DES COLLECTIONS DE COLÉOPTÈRES.

(Extrait du Journal Entomologique l'*ECHANGE*.)

Prix: 2 fr. Chez l'auteur: 38, rue des Ecoles. — Paris.

**TABLEAUX ANALYTIQUES
POUR DÉTERMINER LES COLÉOPTÈRES EUROPÉENS****1^{er} CAHIER**

contenant les familles des

*Cucujidæ, Telmatophilidæ, Tritomidæ, Mycetidæ, Endomychidæ,
Lyctidæ et Sphindidæ.*

par **Edmond REITTER**

Extrait des compte-rendus de la Société impériale royale de botanique et de zoologie de Vienne (1879).

Traduction de M. F. GUILLEBEAU

Publié dans l'*Echange* (années 1885 et 1886).

**En vente chez l'auteur: M. GUILLEBEAU, au Plantay par Marlieux (Ain),
et dans les bureaux du Journal.**

Palpes testacés, le 1^{er} article très petit, le 2^e en cône renversé, aussi long que sa plus grande largeur, quatre fois aussi large au sommet qu'à la base, le 3^e très court, transverse, trois fois aussi long au côté externe qu'à l'interne, le 4^e oblong, obtusément acuminé au sommet, une fois et demi aussi long que large.

Antennes testacées, d'un ferrugineux plus ou moins obscur dans le milieu, le 1^{er} article de la massue un peu plus étroit que le suivant, aussi long que large, les 2^e et 3^e à peine plus larges que longs, égaux, le dernier un quart plus long que large, obtusément acuminé au sommet.

Corselet peu convexe, peu arrondi sur côtés, bissinué à la base, avec une faible impression vis à vis de chaque sinuosité et une autre longitudinale plus étroite au dessus de l'écusson ; finement et densément ponctué, les points formant de petites séries transverses.

Ecusson transverse, avec les angles postérieurs droits, couvert de points très fins,

Elytres quatre fois aussi longues que le corselet, peu convexes, couvertes de points fins formant de petites séries transverses ou obliques, marquées de trois bandes noires, la 1^{re} située sur le 1^{er} quart de l'élytre, joignant la suture, non le bord extérieur, et émettant une dent qui monte au milieu du disque jusqu'à la base ; la 2^e située au dessous des 2/5 de la longueur de l'élytre, se joignant à la marge extérieure et à la suture avec la bande apicale ; suture élevée sur le dos, plus accusée dans la partie déclive.

Dessous du corselet d'un ferrugineux obscur ; poitrine noirâtre ; points de la poitrine bien marqués, assez distincts ; abdomen d'un ferrugineux obscur, plus clair à l'extrémité, couvert de points extrêmement serrés, les intervalles avec un chagriné à peine visible. Eperons des tibias antérieurs minces, assez distincts ; 1^{er} article des tarses postérieurs d'un cinquième environ plus long que le tibia.

France, (Bourbonnais). Allemagne. Suisse, (Fribourg).

4 Corps unicolore, allongé ; pubescence fauve, couchée et serrée ; massue des antennes allongée ; 9^e et 10^e articles peu transverses, subégaux ; 4^e et 5^e articles des tarses antérieurs testacés.

O. sepicola Rosenhauer. Taille 3.5 - 4^{m/m}.

Beitrag Z. Ins. Faun. Europ. 1^{er} cah. (1847), p. 32.

♂ Avec une faible impression punctiforme entre les yeux, bords postérieurs du sillon pectoral avec une fossette allongée étroite, garnie de poils fauves ou orangés ; les 3 premiers articles des tarses antérieurs d'égale longueur et dilatés.

♀ Sans impression frontale, sans impression pectorale, les trois premiers articles des tarses antérieurs simples, égaux.

Allongée, étroite, d'un châtain plus ou moins foncé, quelquefois entièrement ferrugineux, quelquefois noirâtre, l'abdomen ferrugineux.

Tête assez convexe, couverte de points égaux et serrés, le bord de l'épistôme et le labre ferrugineux ou testacés, poils des yeux extrêmement fins et couchés.

Palpes maxillaires testacés, le 1^{er} article très petit, le 2^e au moins le double plus large que lui, plus large au sommet qu'à la base, aussi long que large, le 3^e de moitié plus court, plus large, transverse, plus large au côté externe qu'à l'interne; le 4^e plus large, obtusément acuminé au sommet, d'un quart plus long que large.

Antennes testacées à la base et à l'extrémité, le milieu d'un ferrugineux rougeâtre, 1^{er} article épais, plus long que le 2^e, celui-ci presque aussi épais que le 1^{er}, aussi long que le 3^e qui est plus mince, le dernier article de la massue environ une fois et demi aussi long que large, obtusément acuminé au sommet.

Corselet avec une forte impression à la base de chaque côté, un peu prolongée en avant et en dehors, couvert de points forts et serrés formant des rides transverses.

Écusson transverse, arrondi à son bord postérieur, couvert de points extrêmement fins.

Elytres quatre fois aussi longues que le corselet, subparallèles sur les deux premiers tiers de leur longueur, de là graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité, couvertes de points fins, serrés, formant des fines rides transverses ou obliques; suture déprimée audessous de l'écusson, graduellement plus relevée en allant vers l'extrémité.

Mésosternum plus large en avant; points de la poitrine peu profonds, bien séparés, ceux de l'abdomen extrêmement fins formant de petites rides transverses, éperons des tibias antérieurs des ♂ petits, ceux des ♀ très petits, peu distincts; 1^{er} article des tarsi postérieurs au moins d'un cinquième plus long que le tibia.

France, (Bugey, Bourbonnais, Digne), Suisse, (Fribourg), Allemagne, Hongrie, Autriche. Cette espèce varie pour la taille, la couleur et la ponctuation. J'ai reçu de M^r Abeille de Perrin des exemplaires de tailles diverses, sous le nom de *minor* Walk., qui sont bien conformes à ceux que j'ai reçus de divers entomologistes sous le nom de *sepicola* Rosenhauer et que Mulsant a décrit sous ce nom d'après un exemplaire venant de Rosenhauer lui-même.

J'ai envoyé quelques grands exemplaires de cette espèce sous le nom de *nigritella* Guilb. Mais dans les individus qui m'ont été communiqués j'ai trouvé les passages des petits aux grands exemplaires et de ceux qui étaient d'un chatain très clair à ceux qui étaient noirs. M^r Abeille de Perrin m'en a communiqué trois exemplaires venant de Digne aussi grands et conformes à ceux que j'avais appelés *nigritella*.

2 Forme ovale, convexe, yeux très écartés, corselet échancré en arc à la base sans ou presque sans sinuosités.

O. blandula Branczik. Taille 3 - 4 ^m/_m.

Berl. ent. Zeitung, 1874, p. 229.

♂ les trois premiers articles des tarsi antérieurs dilatés, le 1^{er} aussi long que large, les deux suivants égaux, courts, d'un tiers plus larges que longs.

♀ 1^{er} article des tarsi antérieurs plus long que large, les deux suivants aussi longs que larges.

D'un châtain noirâtre, quelques fois plus clair sur les élytres; corps couvert d'une pubescence fauve fine, serrée et couchée.

Tête convexe, noirâtre, l'épistôme plus ou moins ferrugineux, le labre ferrugineux; couverte de points très fins et très serrés formant des séries transverses, les intervalles avec un chagriné d'une finesse extrême, à peine visible.

Palpes testacés, le 2^e article en cône renversé, aussi long que large, presque deux fois aussi large au sommet qu'à la base, le 3^e d'un tiers plus court que le 2^e, plus large que lui, le double plus large au côté externe qu'à l'interne, le 4^e un peu plus large que le 3^e, subconique, d'un quart plus long que large, obtusément acuminé au sommet.

Antennes testacées à la base et au sommet, le reste ferrugineux, 1^{er} article épais, presque deux fois aussi long que le 2^e qui est aussi épais, le 3^e à peine plus long que le 2^e, plus mince, plus long que le 4^e, la massue peu tranchée.

Corselet très convexe, sans impressions basales, un peu déprimé le long du bord apical, plus large que long et plus large à la base qu'au sommet, arrondi sur les côtés, largement échancré en arc à sa base qui est sans sinuosités, les angles postérieurs distinctement prolongés en arrière; couvert de points distincts, serrés formant des séries transverses, les intervalles avec un chagriné très fin, plus visible que celui de la tête. — *Ecusson* transverse, un peu arrondi au bord apical.

Elytres convexes, environ trois fois aussi longues que le corselet, subparallèles dans leur premier tiers, puis graduellement rétrécies, couvertes de points distincts, serrés, plus forts à la base que ceux du corselet, très fins à l'extrémité, formant des rides onduleuses, les intervalles avec un chagriné très fin, à peu près comme celui du corselet, suture déprimée sur le disque.

Dessous du corps d'un brun plus ou moins ferrugineux, carène mésoternale étroite, un peu plus large en avant, points de la poitrine distincts, assez forts, les intervalles très finement et plus visiblement chagrinés que dans les espèces voisines; ponctuation de l'abdomen très fine, serrée, subruguleuse. Jambes ferrugineuses, éperon des tibia antérieurs petits, plus distincts que dans *grandicollis*, 1^{er} article des tarsi postérieurs un peu plus long que le tibia.

J'ai reçu cette espèce de M. Reitter comme venant de Moravie.

M^r Abeille de Perrin m'en a communiqué plusieurs exemplaires.

O. grandicollis Rosenhauer. Taille 3,5 - 4 ^m/_m.

Beitrag 3, Insekt. Faun. Europ. 1^{er} cah. p. 33.

♂ les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés, le 1^{er} bien plus long que large, plus étroit que les suivants qui sont plus larges que longs; mésosternum garni d'une brosse de poils fauves courts et serrés sur les côtés du sillon pectoral, dans sa seconde moitié.

♀ les trois premiers articles des tarses antérieurs plus étroits, le 1^{er} bien plus long que le 2^e, celui-ci plus que le 3^e, mésosternum sans brosse de poils fauves.

D'un châtain clair, noirâtre en dessous; corps couvert d'une pubescence faune, fine, égale serrée; ponctuation beaucoup plus fine que dans toutes les autres espèces de ce genre,

Tête convexe, couverte de points très fins et serrés, bord de l'épistôme et labre ferrugineux; yeux avec des poils extrêmement fins et couchés.

Palpes testacés, le 1^{er} article très petit le 2^e en cône renversé un peu plus long que large, le 3^e à peine aussi long que la moitié de la longueur du précédent, plus court au côté interne qu'à l'externe, deux fois aussi large que le 2^e, le 4^e sécuriforme, subtriangulaire, obtus au sommet, un peu plus long que large à la base, rappelant la forme des palpes du premier groupe.

Antennes testacées, 1^{er} article deux fois aussi long que large, le 2^e presque de moitié moins long, massue peu tranchée, à pubescence assez distincte.

Corselet convexe, plus large que long et plus large à la base qu'au sommet, arrondi sur les côtés, faiblement échancré en arc à sa base qui est en outre faiblement mais distinctement bissinuée et marquée d'une faible impression au devant de chaque sinuosité; couvert de points très fins, très serrés, formant des séries transverses, les intervalles avec un chagriné d'une finesse extrême, à peine visible.

Ecusson court, transverse, deux fois aussi large que long, avec des points aussi forts que ceux du corselet.

Elytres convexes, presque trois fois aussi longues que le corselet, sub-parallèles sur leur premier tiers, puis graduellement rétrécies, couvertes de points très fins formant de fines séries transverses et onduleuses, ayant en outre des séries longitudinales et irrégulières de points plus gros, assez visibles sur la première moitié de l'élytre, mais peu ou pas au delà; suture effacée dans sa première moitié, un peu relevée en arrière.

Dessous du corps d'un brun noirâtre, ferrugineux par places, surtout à l'extrémité de l'abdomen; carène mésosternale étroite, un peu plus large au milieu; points de la poitrine fins, serrés, distincts, avec les intervalles couverts d'un chagriné plus fin que dans les espèces voisines. Jambes

Cette espèce diffère de l'*O. picea* par sa forme plus large, par sa couleur plus foncée, sauf l'abdomen qui est entièrement testacé, par sa tête et son corselet plus convexes, par sa ponctuation évidemment plus forte et par la ponctuation du prosternum qui est plus fine et plus serrée.

Je dois cette espèce, qui vient de Corse, à la générosité de M. Abeille de Perrin qui m'en a fait don, bien que cet exemplaire fût unique dans sa collection.

O. Abeillei Guillebeau. Taille 5^m/m 5.

♂ Une légère fovéole entre les yeux ; tarsi antérieurs un peu plus larges que ceux de la ♀.

♀ Sans impression interoculaire ; yeux un peu plus distants que ceux du ♂.

Allongée, d'un châtain clair.

Tête finement et densément ponctuée, les points formant des séries transverses peu apparentes ; massue des antennes et 3^e article des palpes plus allongés que dans *picea*.

Corselet convexe, plus large et plus arrondi en avant que dans *picea*, couvert d'une ponctuation beaucoup plus fine, ne formant pas de séries, fortement bisinué en arrière au devant des dépressions basales, la fossette au dessus de l'écusson nulle ou peu visible.

Elytres près de cinq fois aussi longues que le corselet, subparallèles sur leurs deux premiers tiers, la suture relevée sauf au devant de l'écusson, la ponctuation bien plus fine que dans *picea*.

Dessous du corps d'un ferrugineux clair ; les points du prosternum très fins, égaux et serrés ; ceux de la poitrine plus forts, ronds ; ceux de l'abdomen extrêmement fins et serrés, plus forts sur le premier segment. Pieds ferrugineux. Il y a peu de différence entre les tarsi antérieurs des ♂ et des ♀ et ils sont plus longs que ceux de *picea*.

4 exemplaires de Marseille. Je rapporte avec doute à cette espèce un cinquième exemplaire (var. *algerica* Guilb.), qui est entièrement d'un testacé ferrugineux, plus étroit, dont la ponctuation est encore plus fine et dont le premier article des tarsi postérieurs est d'un quart plus long que le tibia. Algérie.

L'*O. Abeillei* diffère de *picea* par sa forme plus allongée, sa ponctuation beaucoup plus fine, la massue des antennes plus étroite, le corselet plus fortement bisinué en arrière et par les tarsi antérieurs peu différents chez le ♂ et la ♀ et plus longs que ceux de *picea*.

Je me fais un devoir de dédier ce type intéressant à M. Abeille de Perrin, auquel je suis redevable de la communication de ces exemplaires et d'une quantité d'autres *Orchesia* qui m'ont été des plus utiles.

Parmi les espèces d'*Orchesia* que M. Abeille de Perrin m'a communiquées, ou dont il m'a enrichi, je dois signaler une variété de l'*O. undulata*